

Dès lundi 1er juin : votre collecte des déchets passe en horaire d'été

Jeudi 28 mai 2026 – Nîmes Métropole. À partir de ce lundi 1er juin, votre service de collecte des déchets passe en horaire d'été sur l'ensemble des secteurs concernés du territoire Nîmes Métropole ajoute une collecte d'ordures ménagères pour les secteurs collectés de notre Agglomération. Concrètement, pour éviter les nuisances liées aux fortes chaleurs, une fois par semaine en hiver.

Face aux enjeux environnementaux et financiers liés à la gestion des déchets ménagers, Nîmes Métropole poursuit son engagement dans la cadre de la collecte des déchets ménagers.

Comme prévu, à compter de ce lundi 1er juin, la fréquence de passage des véhicules de collecte passe en horaire d'été.

[Consultez ici](#) vos jours et fréquence de collecte pour les ordures et emballages ménagers.

En parallèle, vous disposez du service de collecte des encombrants et de la possibilité de demander des composteurs et lombricomposteurs gratuits. Quant à l'implantation de colonnes d'apports volontaires pour les ordures ménagères, elle se poursuit sur l'ensemble du territoire.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

CONTACT

Tom Roussel — Directeur adjoint de la communication
Nîmes Métropole
06 63 63 11 39 · tom.roussel@nimes-metropole.fr